

Informations du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour les parents et les tuteurs

27 octobre 2016

Le mardi 25 octobre, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU) a voté pour la grève. La date la plus proche à laquelle le NSTU peut décréter le recours à des moyens de pression est le 3 décembre 2016. Les différents moyens de pression auxquels le NSTU peut avoir recours vont d'une grève à l'échelle provinciale à la recommandation pour les enseignants de s'en tenir à la lettre du contrat.

Le gouvernement va continuer de coopérer avec le NSTU et tient à régler la question des conditions de travail des enseignants et des conditions d'apprentissage des élèves. Un nouveau groupe de travail en partenariat, composé de représentants du NSTU, des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, se réunira pour la première fois dans les deux semaines qui viennent pour poursuivre la discussion sur les problèmes importants auxquels sont confrontés les enseignants dans leurs conditions de travail et les élèves dans leurs conditions d'apprentissage.

Nous savons que l'évocation d'interruptions du travail tend à susciter de l'anxiété et des inquiétudes chez les élèves et leurs familles. En cas de recours à des moyens de pression, nous ferons tout notre possible pour réduire au minimum les perturbations dans l'éducation de votre enfant.

Nous diffuserons des messages de mise à jour sur le site Web www.ednet.ns.ca et sur le compte Twitter [@nseducation](https://twitter.com/nseducation) à mesure que la situation évoluera.